

## TSA

Société Anonyme au capital de 330.000 000 €  
45 rue de Villiers - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE  
542 089 750 RCS NANTERRE

### RAPPORT SUR L'ACTIVITE ET LES RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE TSA AU 30/06/2010

(arrêté par le Conseil d'Administration du 31 août 2010)

TSA est une société anonyme de droit français, située au 45, rue de Villiers à Neuilly-sur-Seine.

Au 30 juin 2010, la société TSA est détenue à 100% par l'Etat et détient 26,96% (après déduction des actions d'auto-contrôle) dans la société Thales (26,95% au 31 décembre 2009) et une participation de 0,64% dans la société Technicolor S.A. (1,95% au 31 décembre 2009).

Dans les états financiers consolidés de TSA, le Groupe Thales est mis en équivalence. Les filiales qui sont consolidées par intégration globale par TSA n'ont pas d'activité.

#### I. Analyse du compte de résultat et du bilan consolidés

Le résultat net consolidé de TSA s'élève à 25M€ pour le premier semestre 2010 contre (6)M€ pour le premier semestre 2009 et (51)M€ pour l'année 2009.

Ce résultat est essentiellement composé de :

<i>(en M€)</i>	S1 2010	S1 2009	Année 2009
Frais administratifs	--	(1)	(1)
Coût de l'endettement financier net	--	--	--
Autres résultats financiers	(4)	2	3
Profit (Perte) de dilution sur titres Thales	--	--	1
Résultat Thales mis en équivalence	29	(7)	(54)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>25</b>	<b>(6)</b>	<b>(51)</b>

**Le premier semestre 2009 avait enregistré 1 M€ (0,7 M€) de frais administratifs** qui incluaient notamment 0,3 M€ d'honoraires Sullivan & Cromwell relatifs à une mission de conseil sur le plan juridique dans le cadre de la mise en œuvre de la substitution de Dassault Aviation à Alcatel-Lucent comme partenaire industriel aux côtés de TSA dans le capital de Thales.

**Les autres résultats financiers étaient positifs de 2 M€ au cours du premier semestre 2009.** Ils résultaient à hauteur de 4 M€ de la variation de juste valeur des titres participatifs et de (2) M€ de la dépréciation des titres Technicolor.

Le résultat de Thales sur le premier semestre 2009 s'élevait à (25) M€. Compte tenu du pourcentage de détention retenu sur cette période (27,01%), **la quote-part de TSA s'établissait à (7) M€.**

Sur le premier semestre 2010, il convient de mettre en évidence :

- des intérêts financiers nets positifs de 0,4 M€ composés du produit du compte courant actionnaire Etat (+0,8M€) réduit de la charge d'intérêt sur les titres participatifs (-0,4 M€).

- des autres résultats financiers négatifs de (4) M€ qui résultent de la variation de juste valeur des titres participatifs (-2,4 M€). Les titres participatifs sont évalués à leur cours de bourse. Celui-ci est passé de € 126,05 au 31/12/2009 à € 142,15 au 30/06/2010.

La constatation en résultat de la **dépréciation des titres Technicolor dégrade les autres résultats financiers de 2,5 M€**, le cours du titre Technicolor étant passé de € 0,91 au 31/12/2009 à € 0,46 au 30/06/2010. Cette perte de valeur est partiellement compensée par la plus-value de 0,8 M€ réalisée sur la cession des Droits Préférentiels de Souscription attribués à TSA dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital de Technicolor réalisée sur avril-mai 2010.

- la quote-part de résultat dans Thales qui s'analyse comme suit :

Le résultat net consolidé « part du Groupe » de Thales s'élève à 106 M€. Compte tenu du pourcentage de détention retenu sur la période (26,96%), la **quote-part de TSA s'établit à 29 M€**.

L'évolution de la valeur des titres mis en équivalence s'analyse comme suit:

(en M€)	30-juin-10	30-juin-09	Année 2009
<b>Titres Thales mis en équivalence à l'ouverture</b>	<b>1 114</b>	<b>1 172</b>	<b>1 172</b>
Résultat mis en équivalence	29	(7)	(54)
Distribution de dividendes	(26)	(55)	(55)
Profit de dilution	--	--	1
Ecart de conversion	60	34	32
Variation de juste valeur / instruments financiers	(51)	12	14
Autres	5	1	4
<b>Titres Thales mis en équivalence à la clôture</b>	<b>1 131</b>	<b>1 157</b>	<b>1 114</b>

Au 30 juin 2010 comme aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2009, les capitaux propres pris en compte pour le calcul de la mise en équivalence des titres Thales incluait un retraitement de 369M€ qui prend en compte essentiellement le goodwill lié aux opérations de privatisation de 1998.

La valeur des titres est déterminée sur la base d'une détention calculée en excluant les actions propres.

Le cours de bourse de Thales au 30 juin 2010 était de € 26,54 (€ 31,88 au 30 juin 2009 et € 35,95 au 31 décembre 2009). Au 30 juin 2010, la valeur de mise en équivalence représentait € 21,47 par titre (TSA détenant, directement et indirectement via Sofivision, 52 670 906 titres Thales).

## II. Analyse de la situation financière consolidée

**La trésorerie de TSA** s'élevait à 31 M€ au 1er janvier 2010, elle s'élève à 57 M€ au 30 juin 2010 soit une augmentation de 26 M€.

**Le cash flow net des activités opérationnelles** est positif de 26 M€ et est essentiellement constitué des dividendes reçus de Thales (26 M€).

**Le cash flow net des activités d'investissement** est positif de 0,8M€ suite à l'encaissement de la cession des Droits Préférentiels de Souscription.

**Le cash flow net des activités de financement** représente un décaissement de 1,3M€. Il correspond au rachat sur la période par TSA de 8 868 titres participatifs. Il convient de noter que le dividende TSA a été versé le 2 juillet.

## III. Parties liées

Les parties liées de TSA, telles que définies dans IAS 24, sont l'Etat (en tant qu'actionnaire), le Groupe Thales (mis en équivalence dans les comptes de TSA) ainsi que les dirigeants de la société.

Par rapport au 31 décembre 2009, aucune évolution significative n'a été enregistrée.

## IV. Vues pour l'exercice en cours

**Les vues de TSA pour l'exercice en cours** sont directement fonction de celles de Thales :

Dans un environnement économique global encore incertain, un contexte de pressions budgétaires croissantes pour les gouvernements et un marché de l'aéronautique civile encore fragile, les performances de Thales s'inscrivent en pleine conformité avec les vues pour l'année en cours telles que le Groupe les a communiquées en début d'année.

Le résultat opérationnel courant (après restructurations) a connu un net redressement, lié principalement à l'importante réduction des écarts négatifs sur contrats qui avaient lourdement pesé sur la rentabilité du Groupe en 2009. Néanmoins, Thales rappelle que des incertitudes demeurent dans la réalisation de certains programmes complexes aéronautiques et de billettique et, en particulier, concernant l'issue des discussions en cours, tant avec le ministère de la défense turc sur le programme Meltem qu'avec Airbus sur le programme A400M. Ces éléments sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur le résultat de ces programmes sur l'exercice en cours.

Au total, Thales confirme, pour l'ensemble de l'année 2010, s'attendre à une stabilité de ses revenus, un repli de ses prises de commandes par rapport au niveau très élevé de 2009 et un taux de résultat opérationnel courant (après restructurations) entre 3 et 4%.

**Le Conseil d'Administration**

**TSA**  
**COMPTES CONSOLIDES**  
**AU 30 JUIN 2010**

Présentation au Conseil d'Administration du 31 août 2010

# SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3
ETAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	4
BILAN CONSOLIDE	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	6
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	7
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	8
1. PRINCIPES COMPTABLES	8
2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	10
3. RESULTAT FINANCIER	10
4. IMPOT SUR LES BENEFICES	11
5. TITRES THALES MIS EN EQUIVALENCE	11
6. TITRES TECHNICOLOR	12
7. PARTIES LIEES	13
8. CAPITAUX PROPRES	13
9. PROVISIONS POUR RETRAITE	13
10. RISQUES ET LITIGES	13
11. DETTES FINANCIERES	14
12. ENGAGEMENTS HORS BILAN	14

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(En millions d'euros)

	Notes	Premier semestre 2010	Premier semestre 2009	Année 2009
Frais administratifs		--	(1)	(1)
<i>Charges financières / dette brute</i>		(1)	(1)	(2)
<i>Produits financiers / trésorerie et équivalents</i>		1	1	2
Coût de l'endettement financier net	note 3	--	--	--
Autres résultats financiers	note 3	(4)	2	3
Impôt sur les bénéfices	note 4	--	--	--
Profit (Perte) de dilution sur titres Thales		--	--	1
Résultat Thales mis en équivalence	note 5	29	(7)	(54)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>25</b>	<b>(6)</b>	<b>(51)</b>
Résultat par action (en euros) (a)		0,22	(0,05)	(0,46)
Résultat par action dilué (en euros) (a)		0,22	(0,05)	(0,46)
Nombre d'actions en circulation		110 000	110 000	110 000

- (a) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions en circulation dans l'exercice.  
Le résultat par action dilué prend en compte, conformément à IAS 33, les instruments dilutifs du Groupe Thales.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DU RESULTAT GLOBAL

(En millions d'euros)

	Premier semestre 2010	Premier semestre 2009	Année 2009
<b>Résultat net de la période</b>	<b>25</b>	<b>(6)</b>	<b>(51)</b>
Différence de conversion	60	34	32
Instruments financiers (note 8-c)	(51)	12	14
<b>Total des autres éléments du résultat global, net d'impôt</b>	<b>9</b>	<b>46</b>	<b>46</b>
<b>Total du résultat global pour la période</b>	<b>34</b>	<b>40</b>	<b>(5)</b>

## BILAN CONSOLIDE

(En millions d'euros)

<b>ACTIF</b>	Notes	<b>30/06/10</b>	<b>31/12/09</b>
Titres Thales mis en équivalence	note 5	1 131	1 114
Titres Technicolor	note 6	2	5
Autres titres de participation		0	1
<b>Total de l'actif financier non courant</b>		<b>1 133</b>	<b>1 120</b>
Créance sur l'Etat liée à l'attribution d'actions gratuites Thales		49	48
<b>Actifs non courants</b>		<b>1 182</b>	<b>1 168</b>
Trésorerie		57	31
<b>Actifs courants</b>		<b>57</b>	<b>31</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1 239</b>	<b>1 199</b>

  

<b>PASSIF</b>	Notes	<b>30/06/10</b>	<b>31/12/09</b>
Capital		330	330
Réserves consolidées		888	883
Variation de justes valeurs		(19)	32
Différence de conversion		(15)	(75)
<b>Capitaux propres</b>	note 8	<b>1 184</b>	<b>1 170</b>
Dettes financières à long terme	note 11	26	25
Provisions pour retraite	note 9	1	1
<b>Passifs non courants</b>		<b>27</b>	<b>26</b>
Dividende à payer		25	--
Part à court terme des dettes financières	note 11	2	2
Fournisseurs et autres dettes courantes		1	1
<b>Passifs courants</b>		<b>28</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 239</b>	<b>1 199</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(En millions d'euros)

	Notes	Premier semestre 2010	Premier semestre 2009	Année 2009
Résultat net		25	(6)	(51)
A ajouter (déduire) :				
Charge (profit) d'impôt différé		--	--	--
Moins, résultat mis en équivalence de Thales	note 5	(29)	7	54
Dividendes reçus de Thales	note 5	26	55	55
Effet non monétaire des dilutions / revaluations	note 5	--	--	(1)
Variation de valeur des titres participatifs	note 3	2	(4)	(3)
Dépréciation des titres Technicolor	note 6	3	2	--
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions pour risques et charges		(1)	--	(2)
<b>Cash flow net des activités opérationnelles</b>	<b>- I -</b>	<b>26</b>	<b>54</b>	<b>52</b>
Cession des droits préférentiels de souscription de titres Technicolor	note 3	1	--	--
<b>Cash flow net des activités d'investissement</b>	<b>- II -</b>	<b>1</b>	<b>--</b>	<b>--</b>
Dividendes versés		--	--	(52)
Rachat de titres participatifs		(1)	(5)	(13)
Remboursement des autres dettes financières		--	--	(2)
<b>Cash flow net des activités de financement</b>	<b>- III -</b>	<b>(1)</b>	<b>(5)</b>	<b>(67)</b>
<b>Augmentation (diminution) totale de la trésorerie</b>	<b>- I+II+III-</b>	<b>26</b>	<b>49</b>	<b>(15)</b>
Trésorerie en début de période (a)		31	46	46
<b>Trésorerie en fin de période (a)</b>		<b>57</b>	<b>95</b>	<b>31</b>

- (a) Au 30 juin 2010, la trésorerie inclut € 46 millions de certificats de dépôts, € 10 millions de SICAV à moins de trois mois et € 1 million de disponibilités.  
 Au 30 juin 2009, la trésorerie incluait € 81,7 millions de certificats de dépôts et € 13,4 millions de SICAV à moins de trois mois. Au 31 décembre 2009, la trésorerie incluait € 20 millions de certificats de dépôts et € 11 millions de SICAV à moins de trois mois.

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(En millions d'euros)

**Au premier semestre 2010 :**

	Nombre d'actions en circulation (milliers)	Capital	Réserves	Var. justes valeurs	Diff. de Conv.	Capitaux propres
<b>Au 1er janvier 2010</b>	<b>110 000</b>	<b>330</b>	<b>883</b>	<b>32</b>	<b>(75)</b>	<b>1 170</b>
<b>Résultat global du 1<sup>er</sup> semestre 2010</b>	--	--	<b>25</b>	<b>(51)</b>	<b>60</b>	<b>34</b>
Dividendes	--	--	(25)	--	--	(25)
Autres	--	--	5	--	--	5
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	--	--	<b>(20)</b>	--	--	<b>(20)</b>
<b>Au 30 juin 2010</b>	<b>110 000</b>	<b>330</b>	<b>888</b>	<b>(19)</b>	<b>(15)</b>	<b>1 184</b>

**Au premier semestre 2009 :**

	Nombre d'actions en circulation (milliers)	Capital	Réserves	Var. justes valeurs	Diff. de Conv.	Capitaux propres
<b>Au 1er janvier 2009</b>	<b>110 000</b>	<b>330</b>	<b>982</b>	<b>18</b>	<b>(107)</b>	<b>1 223</b>
<b>Résultat global du 1<sup>er</sup> semestre 2009</b>	--	--	<b>(6)</b>	<b>12</b>	<b>34</b>	<b>40</b>
Dividendes	--	--	(52)	--	--	(52)
Autres	--	--	1	--	--	1
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	--	--	<b>(51)</b>	--	--	<b>(51)</b>
<b>Au 30 juin 2009</b>	<b>110 000</b>	<b>330</b>	<b>925</b>	<b>30</b>	<b>(73)</b>	<b>1 212</b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Tous les montants figurant dans ces notes  
sont exprimés en millions d'euros  
à l'exception des informations par action

Le 31 août 2010, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires de TSA pour la période close le 30 juin 2010.

TSA est une société anonyme de droit français, située au 45, rue de Villiers à Neuilly sur Seine.

Au 30 juin 2010, la société TSA est détenue à 100% par l'Etat et détient 26,96% (après déduction des actions auto-détenues par Thales) de la société Thales (26,95% au 31/12/09 et 27,01% au 30/06/09), ainsi qu'une participation de 0,64% dans la société Technicolor S.A.

Dans les états financiers consolidés de TSA, le Groupe Thales est mis en équivalence. Les filiales qui sont consolidées par intégration globale par TSA n'ont pas d'activité. Elles sont listées dans la note 2.

### **1. PRINCIPES COMPTABLES**

#### **1.1) Comptes intermédiaires**

Les comptes consolidés résumés au 30 juin 2010 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 (Information financière intermédiaire) et le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2010 (disponible sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)).

Les comptes intermédiaires suivent des règles et méthodes comptables identiques à celles adoptées pour les comptes annuels établis au 31 décembre 2009, à l'exception des modifications indiquées dans le paragraphe 1.2 ci-après.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires sont les suivantes :

- **Provisions pour retraite**

Les chiffres retenus pour la détermination de la provision pour retraite résultent de l'extrapolation au 30 juin 2010 de l'évaluation actuarielle faite au 31 décembre 2009, sans changement d'hypothèses actuarielles.

- **Ecart d'acquisition**

Lors des arrêts intermédiaires, les tests de perte de valeur effectués à la clôture annuelle précédente sont réactualisés pour prendre en compte les évolutions relatives aux valeurs recouvrables et à l'actif net comptable de fin de période. Les pertes de valeurs éventuellement comptabilisées au cours du premier semestre ne sont pas réversibles.

#### **1.2) Nouvelles normes et interprétations IFRS**

- **Application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 :**

Les normes IFRS 3 (regroupements d'entreprises) et IAS 27 (Etats financiers consolidés et individuels), révisées sont d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2010 suite à l'adoption par l'Union Européenne le 3 juin 2009.

Les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont d'application prospective et sont donc sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1er janvier 2010.

Les principes et méthodes comptables désormais en vigueur pour les opérations entrant dans le champ d'application de ces normes sont décrits ci-après :

##### Méthode de l'acquisition (dite purchase accounting) :

- A la date de prise de contrôle, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode :

- les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition ;
- les intérêts minoritaires sont évalués, soit à la juste valeur (méthode dite du goodwill complet), soit à la quote-part de l'actif net comptable acquis (méthode dite du goodwill partiel). Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.

- Les coûts directs liés au regroupement (honoraires d'évaluateurs, de conseils...) sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus (et non plus inclus dans l'écart d'acquisition).
- Les compléments de prix issus de nouveaux regroupements sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition, même s'ils ont un caractère éventuel. Au-delà du délai d'affectation, les ajustements de valeur sont enregistrés en résultat (et non plus inclus dans l'écart d'acquisition) si l'ajustement de prix est un passif financier.

#### Ecart d'acquisition :

- L'écart d'acquisition correspond à la différence entre :
  - la juste valeur du coût d'acquisition, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et,
  - le solde net des montants des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition.
- Les écarts d'acquisition peuvent être corrigés dans les douze mois qui suivent la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et passifs acquis.
- Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés immédiatement en « autres résultats opérationnels ». Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan en « immobilisations incorporelles ». Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en « titres mis en équivalence ».
- Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font, chaque année, l'objet de tests de perte de valeur. Les pertes de valeur éventuelles relatives aux écarts d'acquisition sont inscrites sur la ligne « perte de valeur » au sein du résultat opérationnel et ne sont pas réversibles.
- Les pertes de valeur liées aux titres mis en équivalence sont comptabilisées en « résultat des sociétés mises en équivalence ». Ces pertes de valeur sont réversibles.

#### Impôts différés :

- Les impôts différés existants à la date d'acquisition, mais comptabilisés à l'actif au-delà du délai d'affectation, sont enregistrés en produit d'impôt dans le compte de résultat, sans ajustement de l'écart d'acquisition. Les dispositions transitoires de la norme stipulent que ce traitement s'applique, à compter du 1er janvier 2010, à tous les regroupements d'entreprises (même antérieurs à cette date).

#### Variations de pourcentage de détention :

- L'acquéreur doit réévaluer à sa juste valeur à la date d'acquisition toute participation antérieurement détenue, juste avant d'en prendre le contrôle, et reconnaître le produit ou la perte correspondante dans le compte de résultat le cas échéant.
- La perte de contrôle donne lieu à la constatation d'un résultat de cession calculé sur la totalité de la participation à la date de l'opération. Toute participation résiduelle conservée est ainsi réévaluée à sa juste valeur par le compte de résultat au moment de la perte de contrôle.
- L'incidence des variations de pourcentage de détention sans changement de contrôle (acquisition complémentaire ou cession) est constatée en capitaux propres, sans impact sur le résultat.

#### **• Autres normes et interprétations applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 :**

Les nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2010, listées dans la note 1-Principes comptables de l'annexe aux états financiers consolidés 2009 (pages 8 et 9) n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés intermédiaires du Groupe au 30 juin 2010.

#### **• Application de normes par anticipation :**

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2010.

## 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de TSA et de ses filiales, établis au 30 juin 2010, regroupent les comptes des sociétés suivantes :

	Pourcentage d'intérêt au :		
	30/06/10	30/06/09	31/12/09
<b>1) Filiales intégrées globalement</b>			
S.I. Pointe du Diable (France)	100%	100%	100%
Sofivision (France)	100%	100%	100%
Sofiparge (France)	100%	100%	100%
Soixante Six Centelec (France)	100%	100%	100%
TSA (France)	100%	100%	100%
<b>2) Sociétés mises en équivalence</b>			
THALES (a)	26.96%	27.01%	26.95%

(a) Après déduction des titres d'auto-contrôle.

## 3. RESULTAT FINANCIER

	Premier semestre 2010	Premier semestre 2009	Année 2009
Charges financières / dette brute (a)	(1)	(1)	(2)
Produits financiers / trésorerie et équivalents	1	1	2
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	--	--	--
Variation de juste valeur des titres participatifs (b)	(2)	4	3
Dépréciation des titres Technicolor (c)	(3)	(2)	--
Plus-value sur cession des droits préférentiels de souscription de titres Technicolor (d)	1	--	--
<b>Autres résultats financiers</b>	(4)	2	3
<b>Total</b>	(4)	2	3

- (a) Les charges financières sur la dette brute incluent essentiellement la rémunération des titres participatifs. Cette rémunération comprend une partie fixe, calculée en appliquant le TMO moyen à 80 % du nominal, et une partie variable fonction du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de TSA de l'exercice précédent. La rémunération totale est plafonnée à 130 % du TMO moyen pour la période avril/mars précédent chaque échéance annuelle (1<sup>er</sup> août).
- (b) Les titres participatifs sont évalués au cours de bourse à la date de clôture (cf. note 11).
- (c) Les titres Technicolor sont évalués au cours de bourse à la date de clôture (cf. note 6).
- (d) Le 28 avril 2010, Technicolor a lancé une augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription (DPS). Pour les actionnaires souhaitant participer à l'opération, l'apport d'un DPS permettait de souscrire à deux actions nouvelles au prix de € 0,66 par action. TSA a décidé de ne pas souscrire à l'augmentation de capital et a vendu les 5 264 765 DPS qui lui avait été attribué pour un prix total de € 0,8 million. Cette plus-value de cession compense partiellement la dépréciation des titres sur la période.

#### 4. IMPOT SUR LES BENEFICES

	Premier semestre 2010	Premier semestre 2009	Année 2009
Impôt courant	--	--	--
Impôt différé (a)	--	--	--
<b>Total</b>	--	--	--

- (a) Le montant des actifs d'impôts n'est pas comptabilisé car leur récupération n'est pas jugée probable.  
Ces actifs sont principalement constitués de déficits ordinaires indéfiniment reportables.

#### 5. TITRES THALES MIS EN EQUIVALENCE

(en millions d'euros)	Premier semestre 2010	Premier semestre 2009	Année 2009
<b>Titres Thales mis en équivalence à l'ouverture</b>	<b>1 114</b>	<b>1 172</b>	<b>1 172</b>
Résultat mis en équivalence (a)	29	(7)	(54)
Distribution de dividendes	(26)	(55)	(55)
Impact des dilutions / relations	0	--	1
Ecart de conversion	60	34	32
Variation de juste valeur / instruments financiers	(51)	12	14
Autres	5	1	4
<b>Titres Thales mis en équivalence à la clôture (b)</b>	<b>1 131</b>	<b>1 157</b>	<b>1 114</b>

(a) soit :

	30/06/10	30/06/09	31/12/09
Résultat net Thales, « part du Groupe » à 100%	106	(25)	(202)
% TSA dans Thales	26,96%	27,01%	26,95%
<b>Résultat net Thales, "part du Groupe" retraitée au %</b>	<b>29</b>	<b>(7)</b>	<b>(54)</b>

(b) soit :

	30/06/10	30/06/09	31/12/09
Situation nette, « part du Groupe » Thales à la date de clôture à 100%	3 807	3 895	3 744
Retraitements (essentiellement prise en compte d'un goodwill lié aux opérations de privatisation de 1998)	369	369	369
Situation nette Thales retraitée à 100%	4 176	4 264	4 113
% TSA dans Thales	26,96%	27,01%	26,95%
<b>Situation nette Thales retraitée au %</b>	<b>1 125</b>	<b>1 152</b>	<b>1 108</b>
Ecart de relation	6	6	6
<b>Titres Thales mis en équivalence à la clôture</b>	<b>1 131</b>	<b>1 157</b>	<b>1 114</b>

Le cours de bourse de Thales au 30 juin 2010 était de € 26,54 (€ 31,88 au 30 juin 2009 et € 35,95 au 31 décembre 2009).

Au 30 juin 2010, la valeur de mise en équivalence représentait € 21,47 par titre (TSA détenant, directement et indirectement via Sofivision, 52 670 906 titres Thales). Si le cours de bourse venait à descendre durablement sous la valeur d'équivalence, TSA pourrait comptabiliser une dépréciation de titres.

**Présentation synthétique des comptes consolidés de Thales aux normes IFRS  
(en millions d'euros, avant retraitements de consolidation de TSA) :**

	30/06/10	31/12/09
<b>Bilan</b>		
Actifs non courants	7 164	7 004
Actifs courants	11 848	11 004
<b>Total Actif</b>	<b>19 012</b>	<b>18 008</b>
Capitaux propres, « part du Groupe »	3 807	3 744
Intérêts minoritaires	11	10
Passifs non courants	2 762	2 767
Passifs courants	12 432	11 487
<b>Total Passif</b>	<b>19 012</b>	<b>18 008</b>

	Premier semestre 2010	Premier semestre 2009	Année 2009
<b>Compte de résultat</b>			
Chiffre d'affaires	5 956	5 744	12 882
Résultat opérationnel courant	164	19	52
Résultat net, part du Groupe	106	(25)	(202)

## 6. TITRES TECHNICOLOR

Au 30 juin 2010, TSA détient 5 082 058 titres Technicolor représentant 0,64% du capital. Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, TSA détenait 5 264 765 titres Technicolor, représentant 1,95% du capital. Au cours de la période, TSA a cédé 182 707 titres.

Au 30 juin 2010, suite à l'opération d'augmentation de capital, le capital social de la société Technicolor est constitué de 796 498 809 actions. Au 30 juin 2009 comme au 31 décembre 2009, le capital social de la société Technicolor était constitué de 269 890 028 actions.

Conformément à IAS 39, ces titres sont qualifiés de « disponibles à la vente » et évalués, à chaque clôture, à leur juste valeur (le cours de bourse). Le code ISIN (International Securities Identification Numbers) associé au 30 juin 2010 est FR0000184533.

	Premier semestre 2010		Premier semestre 2009		Année 2009	
	Cours de bourse	€ millions	Cours de bourse	€ millions	Cours de bourse	€ millions
<b>Titres Technicolor à l'ouverture</b>	<b>€ 0,91</b>	<b>5</b>	<b>€ 0,96</b>	<b>5</b>	<b>€ 0,96</b>	<b>5</b>
Perte de valeur (note 3)	--	(3)	--	(2)	--	0
Cession titres Technicolor	--	(0)	--	--	--	--
<b>Titres Technicolor à la clôture</b>	<b>€ 0,46</b>	<b>2</b>	<b>€ 0,62</b>	<b>3</b>	<b>€ 0,91</b>	<b>5</b>

Conformément à l'annonce faite le 27 janvier 2010 lors de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, Technicolor a mis en oeuvre le 28 juin 2010 le regroupement d'actions par attribution de 1 action nouvelle de € 1,00 de valeur nominale contre 10 actions anciennes de € 0,10 de valeur nominale. Les opérations de regroupement ont débuté le 15 juillet 2010, date à partir de laquelle les nouvelles actions Technicolor sont cotées sur Euronext Paris sous le code ISIN (International Securities Identification Numbers) FR0010918292. Les actions anciennes non-regroupées restent cotées séparément sur Euronext Paris, sous le code ISIN FR0000184533, pour une période de six mois renouvelable à compter du début des opérations de regroupement.

## 7. PARTIES LIEES

Les parties liées de TSA, telles que définies dans IAS 24, sont l'Etat (en tant qu'actionnaire), le Groupe Thales (mis en équivalence dans les comptes de TSA) ainsi que les dirigeants de la société.

Par rapport au 31 décembre 2009, aucune évolution significative n'a été enregistrée.

## 8. CAPITAUX PROPRES

### a) Capital

Au 30 juin 2010 comme au 31 décembre 2009, le capital social de TSA est composé de 110 000 000 actions de valeur nominale de € 3. L'intégralité du capital de TSA est détenu par l'Etat.

Il n'existe pas à cette date de titres en circulation donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de TSA. Les statuts ne prévoient pas de droit de vote double.

### b) Différence de conversion

Ce poste reçoit la contrepartie des différences provenant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères. Au 30 juin 2010, cette différence de conversion provient uniquement des comptes consolidés de Thales.

### c) Variation de juste valeur

	01/01/10	variation	30/06/10
Part de TSA dans la variation de juste valeur relative aux titres Thales (note 5)	32	(51)	(19)
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>(51)</b>	<b>(19)</b>

	01/01/09	variation	30/06/09
Part de TSA dans la variation de juste valeur relative aux titres Thales (note 5)	18	12	30
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>30</b>

## 9. PROVISIONS POUR RETRAITE

TSA n'emploie pas de salarié pour son propre compte et sous-traite la plupart de ses services. Au 30 juin 2010, les provisions pour retraite résiduelles sont relatives à des régimes complémentaires fermés et concernent soixante deux anciens dirigeants. Ces régimes dont l'objet d'évaluation périodique confiée à des actuaires. Au 30 juin 2010, les engagements sont couverts par les actifs financiers des régimes.

## 10. RISQUES ET LITIGES

A l'exception des litiges concernant Thales et décrits dans les comptes consolidés du Groupe Thales au 30 juin 2010, il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige ayant eu ou de nature à avoir une influence significative sur les résultats, la situation financière et les perspectives de TSA.

## 11. DETTES FINANCIERES

### Par catégorie

	30/06/10			31/12/09		
	Total	Court terme	Long terme	Total	Court terme	Long terme
Emprunt participatif (a)	7	2	5	7	2	5
Titres participatifs (b)	21	0	21	20	0	20
<b>Dettes financières</b>	<b>28</b>	<b>2</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>2</b>	<b>25</b>

(a) Emprunt libellé en euro auprès de la CDC, dont les remboursements s'échelonnent jusqu'en décembre 2013 et dont la rémunération comprend une partie fixe (0,10%) et une partie variable. La part variable, plafonnée à 14,5%, est indexée sur les dividendes TSA ou bien sur un TMO moyen si ce dernier est inférieur.

(b) Titres participatifs, libellés en euro, d'un montant nominal de € 152,45, émis par TSA en 1983 et 1984, dont le remboursement ne peut pas intervenir avant la liquidation de la société.

### Evolution des titres participatifs

	Premier semestre 2010			Premier semestre 2009			2009		
	Nombre de titres	Cours de bourse (€)	€ millions	Nombre de titres	Cours de bourse (€)	€ millions	Nombre de titres	Cours de bourse (€)	€ millions
<b>Titres participatifs à l'ouverture</b>	<b>160 375</b>	<b>126,05</b>	<b>20</b>	<b>250 375</b>	<b>149,00</b>	<b>37</b>	<b>250 375</b>	<b>149,00</b>	<b>37</b>
Rachat au cours de la période	(8 868)	--	(1)	(37 809)	--	(5)	(90 000)	--	(14)
Variation de juste valeur en résultat	--	--	2	--	--	(4)	--	--	(3)
Variation des intérêts courus	--	--	0	--	--	1	--	--	--
<b>Titres participatifs à la clôture</b>	<b>151 507</b>	<b>142,15</b>	<b>21</b>	<b>212 566</b>	<b>135,29</b>	<b>29</b>	<b>160 375</b>	<b>126,05</b>	<b>20</b>

## 12. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 30 juin 2010, le Groupe TSA n'a pas donné ni reçu d'aval ou de caution.

